

2021 fût une année durant laquelle beaucoup de choses se sont passées à Forum Handicap Vaud. COVID oblige, nombreuses de nos séances se sont déroulées en visioconférence mais cela ne signifie pas que nous avons chômé.

D'abord le comité s'est renouvelé. Mesdames Volluz et Balzaretti ont quitté le Comité, ainsi que Madame Thorens qui a quitté la direction de Pro Infirmis Vaud. Je souhaite les remercier pour leur engagement respectif.

Madame Sylvie Podio, nouvelle directrice de Pro Infirmis Vaud,  
Messieurs Richard Joray,  
co-directeur du GRAAP-F,



## RAPPORT D'ACTIVITÉ 20 21

et Michaël Sculati de la FSA  
ont rejoint le Comité.  
Ce dernier a repris la  
vice-présidence.

Monsieur André Rosé a quitté  
la présidence mais reste au  
Comité en qualité de trésorier.  
Enfin j'ai eu l'honneur de  
repandre la Présidence.

### L'année 2021 a été marquée par l'acceptation de trois textes au Grand Conseil.

Au printemps, il a accepté deux textes demandant une loi sur le handicap ainsi que l'implémentation de la CDPH dans la législation cantonale. En octobre, il a adopté un texte demandant la modification de la Constitution vaudoise afin que les personnes sous curatelle de portée générale puissent conserver leurs droits politiques.

En décembre, l'Assemblée des délégués extraordinaire a adopté des lignes directrices directement inspirées des acceptations de ces textes au Grand Conseil.

Ainsi, nous allons suivre avec intérêt l'élaboration de l'implémentation de la CDPH dans le Canton.  
Nous voulons clairement participer à ce processus afin de nous assurer

que l'inclusion telle que voulue par la CDPH soit une réalité en terres vaudoises.

Nous suivrons aussi le dossier des droits politiques pour les personnes sous curatelle. Nous nous prononçons pour un changement constitutionnel à l'instar de l'exemple genevois.

Voilà les priorités pour les prochaines années. Pour finir, je tiens à remercier toutes les personnes qui se sont engagées au sein de Forum, qu'elles soient salariées ou bénévoles des organisations membres. Un remerciement particulier à notre Secrétaire Générale, Madame Fabienne Segu, pour son précieux travail.

# AXES STRATÉGIQUES

définis en 2021

Par Fabienne Segu

Le 15 avril 2014, la Suisse ratifiait la Convention de l'ONU pour les personnes handicapées, convention adoptée en 2006 à New York par l'Assemblée Générale de l'ONU. A ce jour, 175 Etats y ont adhéré, dont l'Union Européenne. Il s'agit de la première convention internationale spécifique aux droits des personnes handicapées.

Par son adhésion, notre pays s'engage à éliminer les obstacles auxquels sont confrontées les personnes handicapées, à protéger celles-ci contre les discriminations et à promouvoir leur inclusion et leur égalité au sein de la société civile. La Convention contient des dispositions à

caractère programmatique et s'adresse aux Etats parties qui doivent mettre en œuvre des objectifs au travers de leur législation.

La convention n'édicte pas de droits directement justiciables par les personnes concernées.

La répartition des compétences et des tâches en Suisse implique que certains droits devront être mis en œuvre par la Confédération, par les cantons ou par les communes.

Au niveau cantonal, plusieurs motions ont été déposées en 2021 par des députés et adoptées par le Grand Conseil, afin de conformer notre droit aux exigences de la CDPH.

Ainsi, afin d'adapter notre travail à l'agenda politique, notre Assemblée générale extraordinaire tenue en 2021 a défini et adopté les lignes directrices pour les années à venir.

## Elles se déploient autour de DEUX AXES MAJEURS

### **Droit de vote des personnes sous curatelle de portée générale**

L'accès aux droits politiques et en particulier au droit de vote est un sujet qui nous a particulièrement occupés cette année. Avant d'être adoptée par le Grand Conseil, cette motion a été repoussée pour une séance ultérieure.

Notre association a donc envoyé un courrier à toutes et tous les député·e·s afin qu'ils comprennent l'importance que revêt le droit de vote pour les personnes sous curatelle de portée générale, souvent en situation de handicap. Si celles-ci ne peuvent pas gérer leurs affaires administratives, nombre d'entre elles souhaitent pourtant prendre part à la vie de la Cité. Les personnes en situation de handicap sont des citoyennes et de citoyens à part entière et leur voix compte.

De nombreuses personnes proches ou concernées, représentant plusieurs associations étaient présentes devant le parlement cantonal au matin du 5 octobre 2021 pour dialoguer avec les député·e·s et les inciter à accepter la motion du député Buclin. Après d'âpres débats, celle-ci a été adoptée à une courte majorité.

Le dossier est aujourd'hui entre les mains du Conseil d'Etat, en la personne de la Cheffe de Département des institutions politiques.

### **Implémentation de la CDPH dans la législation vaudoise**

Les députés motionnaires et le Grand Conseil ont bien saisi l'urgence d'adapter notre législation à la CDPH. Forum Handicap s'est adressé à toutes et tous les député·e·s afin de les encourager à accepter les motions de Messieurs Bouverat et Cuérel. Ce fût chose faite puisqu'elles ont été adoptées à l'unanimité.

Nos différents groupes de travail (transition mineurs-majeurs, maltraitance-négligence, vie à domicile, école inclusive, politique) se sont mis au travail et répertorient des expériences vécues par leurs membres et qui serviront à nourrir les discussions que nous aurons avec les autorités cantonales.

Forum Handicap Vaud se positionne clairement pour un changement constitutionnel et nous engagerons nos forces et nos ressources pour faire aboutir ce projet.

# EN QUELQUES CHIFFRES

Forum Handicap Vaud est d'abord, comme son nom l'indique, un lieu d'échanges et de partage entre les différentes associations membres. Nous tenons à ces réflexions riches et variées qui nous permettent d'avoir une vision globale des problèmes et des besoins liés au handicap.

En 2021,  
plus de

60

personnes  
se sont réunies  
et on participé  
à plus de

50  
séances

soit plus de 100  
heures de discussions

autour du handicap,  
réparties comme suit :

7	—	séances de comité
10	—	séances de commission de politique sociale
6	—	séances du groupe de travail « transition-mineurs-majeurs »
7	—	séances du groupe de travail « école inclusive »
7	—	séances du groupe de travail « maltraitance-négligence »
5	—	séances du groupe de travail politique

EN 2021, de nombreuses associations et personnes ont participé à nos différents groupes de travail et à nos discussions. Nous aimerions ici les remercier très sincèrement de leur engagement sans faille, engagement consenti à côté de leurs activités professionnelles, associatives et familiales.

Sans la motivation de ces professionnel.le.s et bénévoles, notre association ne pourrait tout simplement pas fonctionner.

Nous remercions ici toutes les associations et personnes qui se sont impliquées et engagées à nos côtés pour défendre les droits des personnes en situation de handicap.

En plus de notre travail propre et en tant qu'association faitière, Forum Handicap occupe plusieurs sièges dans des commissions cantonales et à la Ville de Lausanne. Ce sont plus d'une dizaine de personnes qui se sont impliquées dans ces représentations.

7 séances et visites de plusieurs écoles spécialisées pour l'Organe d'évaluation des situations de mesure de contrainte (ODEV)

2 séances pour la Commission d'indication et de suivi (CIS) & consultation de plus de 70 dossiers

4 séances de consultation sur les centres de compétences handicaps physique et mental  
Consultation sur les proches-aidants

Consultation sur l'implémentation du concept 360 ° dans le degré secondaire II

4 séances pour la Ville de Lausanne, commission d'experts en accessibilité universelle, comité de pilotage sur l'évaluation de la politique publique « accessibilité



# COMPTES

# 2021

## PRODUITS

Subventions cantonales	42'700.00 CHF
Cotisations des membres	9'310.00 CHF
Jetons de présence	310.00 CHF
Total produits	52'320.00 CHF

## CHARGES

Charges salariales	28'000.00 CHF
Charges sociales	5'506.10 CHF
Frais divers personnel	197.80 CHF
Loyer	6'000.00 CHF
Frais informatiques/internet	1'315.12 CHF
Télécommunications	354.50 CHF
Frais de port	153.90 CHF
Cotisations/abonnements	100.00 CHF
Frais financiers	64.40 CHF
Total charges	41'689.82 CHF

Résultat 10'630.18 CHF

**Total du bilan au 31.12.21 29'298.89**



ET NOTRE  
TRAVAIL CONTINUE

**forum**  
handicap vaud